



Paris, le 17 juin 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Troubles visuels, fréquents et bien corrigés, malgré des disparités

Alors que les problèmes de vue sont très répandus à l'âge adulte, il existe peu de données épidémiologiques sur le sujet. Pour la première fois, une étude, menée par la DREES, s'intéresse à la santé visuelle au sens large, avec ses atteintes mineures et graves, et ses inégalités sociales dans la correction des troubles.

Trois adultes sur quatre présentent des troubles visuels. Cette perte d'acuité sensorielle se généralise à partir de 50 ans pour atteindre 96 % de la population. Myopie, astigmatisme, presbytie... Si ces pathologies sont très répandues, elles sont, aussi, fréquemment corrigées : **sept adultes sur dix portent des lunettes ou des lentilles.**

Les conditions de vie jouent un rôle important dans l'apparition des problèmes de vue. Alors qu'ils sont généralement plus favorisés en matière de santé, les cadres et les professions intermédiaires entre 20 et 39 ans sont plus nombreux (respectivement 57 % et 58 %) que les ouvriers (32 %) à déclarer des problèmes de vue. Néanmoins, ces derniers souffrent plus de **déficiences visuelles graves, comme la cécité ou la malvoyance.**

Porter des lunettes ou des lentilles ne garantit pas forcément de retrouver une bonne vue. Si la correction est insuffisante ou inadaptée, ou encore, si le trouble n'est pas corrigé, ou seulement partiellement, des problèmes vont persister. En moyenne, grâce à leurs lunettes ou leurs lentilles, les adultes récupèrent une bonne vue : 92 % des adultes n'ont plus de difficulté résiduelle à voir de près, et 96 % n'en ont plus pour voir de loin. **Mais la part des personnes âgées qui restent avec des troubles non ou mal corrigés, malgré le port de lunettes ou de lentilles, est élevée : 24 % des plus de 80 ans du mal à voir les caractères d'imprimerie d'un journal, et 17 % ont du mal à distinguer un visage à quatre mètres (contre 2 % pour les 20-29 ans).**

Autre constat, les troubles visuels mal corrigés se révèlent aussi plus élevés dans certaines catégories socioprofessionnelles. Parmi les 40-59 ans, 4 % des ouvriers ont des difficultés à voir de loin, après leur correction, contre 1 % des cadres. **Les personnes sans complémentaire santé ou bénéficiant de la CMU-C souffrent également plus souvent de gênes résiduelles.**

Le manque de moyens financiers ou des difficultés d'accès aux aides peuvent réduire le recours à l'ophtalmologue et l'opticien. Après le dentaire, l'optique est le deuxième soin auquel les Français renoncent pour des raisons financières.

L'étude a été réalisée à partir de l'enquête Handicap-Santé (Insee-Drees) menée en 2008 auprès de 28 500 personnes. Pour la première fois, celle-ci associe les thèmes du handicap et de la santé.

TÉLÉCHARGER CETTE PUBLICATION :

« **TROUBLES DE LA VISION** », Lucie Calvet (Drees), avec la collaboration de Pauline Delance, Clément Dufaure, Victor Laliman, Benjamin Quevat (Ensaï), juin 2014

Contact Presse DREES – Carmela Riposa – 01.40.56.88.84 / 06.13.86.64.50
carmela.riposa@sante.gouv.fr ; drees-infos@sante.gouv.fr